



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1811-02**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1811-02 intitulé :

**Règlement modifiant le règlement en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires n° 1811 afin de modifier la délégation d'autorisation de dépenses du trésorier et du chef de division - Gestion des contrats et de l'approvisionnement**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 14 août 2023.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 15<sup>e</sup> jour du mois d'août 2023.

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)